

CANADA

COUR SUPÉRIEURE
(Recours collectif)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ALMA
N°. : 160-06-000002-120

VALÉRIE DOYLE SIMARD,

Requérante

c.

BANQUE LAURENTIENNE DU
CANADA

Intimée

COMPARUTION

Nous comparaissons pour l'intimée **BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA**
dans la présente cause sous toutes réserves que de droit.

Montréal, ce 12 septembre 2012

(s) Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Procureurs de l'intimée

**LA BANQUE LAURENTIENNE DU
CANADA**

COUR SUPÉRIEURE
(Recours collectif)

N° : 160-06-000002-120

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ALMA

VALÉRIE DOYLE SIMARD

Requérante

- c. -

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

Intimée

BS0350 n/dos.: 036484

COMPARUTION

Copie pour: AUBIN GIRARD CÔTÉ, AVOCATS

Me François Bourgeois
Me Manon Lechasseur
Me Yves Laperrière

Me Stephen Hamilton (514) 397-3055
Fax : (514)397-3585

STIKEMAN ELLIOTT
AVOCATS/BARRISTERS & SOLICITORS
1155, boul. René-Lévesque ouest, 40^e
Montréal (Québec) H3B 3V2

#10864540

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT D'ALMA

N° : 160-06-000002-120

COUR SUPÉRIEURE

VALÉRIE DOYLE SIMARD,

Requérante

c.

BANQUE LAURENTIENNE DU
CANADA

Intimée

**SIGNIFICATION D'UN ACTE DE PROCÉDURE, D'UNE PIÈCE OU D'UN AUTRE
DOCUMENT PAR TÉLÉCOPIEUR
(ARTICLE 140.1 C.p.c.)**

Expéditeur : Stephen W. Hamilton
STIKEMAN ELLIOTT
Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. Avocats
Bureau 4000, 1155, boul. René-Lévesque ouest
Montréal, Québec H3B 3V2
Téléphone (514) 397-3200; Télécopieur (514) 397-3222

Destinataire : Copie pour: AUBIN GIRARD CÔTÉ, AVOCATS
Me François Bourgeois
Me Manon Lechasseur
Me Yves Laperrière
Télécopieur : (418) 543-9932

Procédure signifiée : COMPARUTION

Date et Heure de signification : 12 SEPTEMBRE 2012 À 3: 20PM

Notre dossier : 036484-

Opérateur : CHRISTIANE VOUNANG
(Signature de l'opérateur)

Nombre total de pages incluant cette page couverture : 3

Si vous ne recevez pas toutes les pages clairement
veuillez téléphoner sans délai au 6 ou au 514-397-3200

AVERTISSEMENT CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ : Ce message est strictement réservé à l'usage de l'individu ou de l'entité à qui il est adressé et contient de l'information privilégiée et confidentielle. Si le lecteur de ce message n'est pas le destinataire projeté, vous êtes par les présentes avisés que toute dissémination, distribution ou copie de cette communication est strictement prohibée. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous téléphoner immédiatement et nous retourner le message original, à nos frais, à l'adresse mentionnée ci-dessus.